

COMPTABILITE ET FINANCES PUBLIQUES

COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET EPIC



Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION

Module "Le budget et son exécution quotidienne"

Durée indicative : 2 jours

- > Élaborer le budget : le Budget Primitif (BP) et les Décisions Modificatives (DM)
- > Appréhender les autorisations budgétaires : le fonctionnement, l'investissement et les chapitres (particuliers ou globalisés)
- > Enregistrer les engagements juridiques et comptables, les engagements pluri annuels : procédures AP/CP et AE/CP
- > Emettre les titres de recettes puis traiter leur recouvrement avec le comptable
- > Gérer les immobilisations incorporelles et corporelles et les cessions
- > Établir les déclarations de TVA associées au budget annexe

Module "Les comptabilités de l'ordonnateur et du receveur"

Durée indicative : 2 jours

- > Préparer les écritures de fin d'exercice et réaliser l'inventaire puis préparer le calcul des amortissements et des provisions
- > Ventiler le résultat de la section de fonctionnement et déterminer "les restes à réaliser" des investissements
- > Connaître les supports comptables : le journal, le grand-livre, les livres auxiliaires, balance des comptes
- > Présenter le Compte de Gestion (CG) et les états financiers (le bilan, le compte de résultat et état des restes à recouvrer)
- > Faire la comparaison du CG avec le Compte Administratif (CA)

Module "L'instruction comptable relative au secteur de la santé (M21/M22)"

Durée indicative : 2 jours

- > Traduire et expliquer les postes figurant dans les deux parties de l'EPRD
- > Définir les spécificités et les propriétés des différents types de tiers : patients, payeurs
- > Administrer à partir d'une gestion analytique des activités de soins : notions de groupe homogène
- > Connaître les particularités du monde de l'hôtellerie et de la restauration

Module "L'instruction comptable des communes M14/M4"

Durée indicative : 1 jour

- > Prévoir les dépenses et recettes spécifiques à la M14 selon le plan voté par "fonction"
- > Administrer la gestion des CCAS, des SPIC et des budgets annexes soumis à TVA ainsi que le FCTVA et la TLE
- > Mettre en place la ventilation des charges par service (comptabilité analytique)

Module "le pilotage stratégique et les spécificités des EPIC"

Durée indicative : 2 jours

- > Appréhender les problématiques industrielles et commerciales liées aux EPIC
- > Piloter avec des situations périodiques globales et les budgets annexes
- > Organiser une structure analytique d'analyse de coût : utilisation de la méthode ABC
- > Isoler puis analyser les variations entre l'exécution et le budget de EPRD, la CAF, le FDR
- > Établir un plan stratégique, le traduire sous la forme d'un PGFP puis bâtir des tableaux de bord prospectifs avec les Balanced Scorecards (BSC)
- > Optimiser les règles de gestion applicables à la LOLF : mission, programme, action, gestion asymétrique

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une formation alternant des aspects théoriques, des exemples et cas pratiques à partir de documents personnalisés
- Une formation entièrement modulable, pour une durée de 1 à 9 jours et adaptable aux enjeux de votre établissement



DURÉE INDICATIVE 9 jours



VOTRE CONTEXTE

Les collectivités et établissements hospitaliers doivent s'adapter à la fois aux réglementations contraignantes et à l'ouverture au monde concurrentiel, basé sur une logique de performance et de résultat. Ceci conduit à l'adoption de cadres comptables, proches du plan comptable général, utilisés par les entreprises privées, et permettant de mieux appréhender la situation financière des établissements publics et l'impact financier de l'action publique, tout en prenant en compte leurs spécificités locales.



OBJECTIFS

- Maîtriser l'élaboration du budget et son exécution pour établir le compte administratif et le compte de gestion.
- S'adapter aux nouvelles règles de gestion hospitalières (homogénéités d'activités) et aux particularités des communes (gestion par fonction).
- Construire un PGFP et concevoir des indicateurs de gestion articulés autour de la stratégie.



PROFIL DES PARTICIPANTS

Comptables, agents administratifs, rédacteurs, collaborateurs des services, responsables, contrôleurs de gestion, directeurs financiers, directeurs généraux, directeurs de cabinet, maires, élus



PRIX, LIEU ET DATES

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Réf : **52YCTL**